

PROCÉDURE LÉGISLATIVE ORDINAIRE

Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) 2021/694, (UE) 2021/695, (UE) 2021/697, (UE) 2021/1153, (UE) 2023/1525 et (UE) 2024/795 en ce qui concerne l'incitation aux investissements liés à la défense dans le budget de l'UE pour mettre en œuvre le plan «ReArm Europe»

- 1. Rapporteur:** Rihards KOLS (ECR/LV)
- 2. Références:** 2025/0103(COD) / A10-0172/2025 / P10_TA(2025)0320
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 16 décembre 2025
- 4. Base juridique:** articles 114, 164, 172 et 173, article 175, troisième alinéa et articles 176, 177, 178, 182, 183, 188 et 192, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)
- 5. Commission parlementaire compétente:** commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)
- 6. Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.